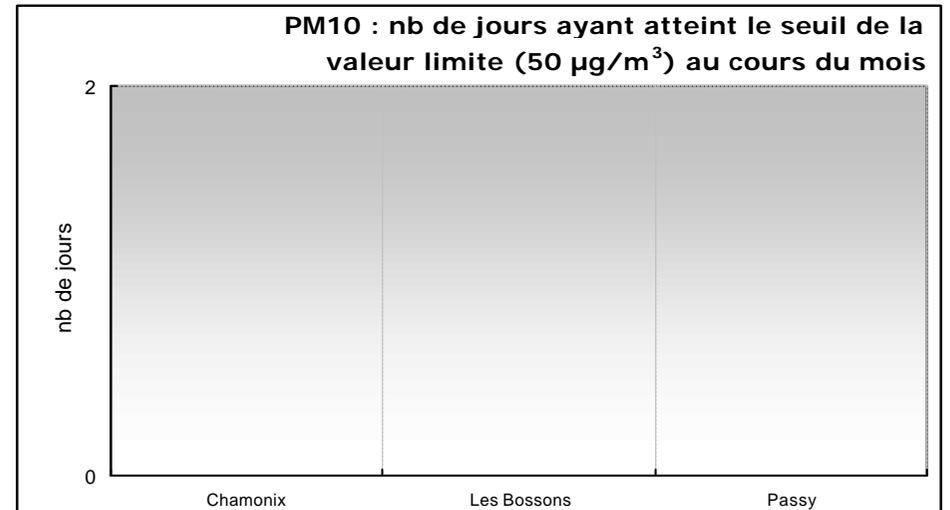
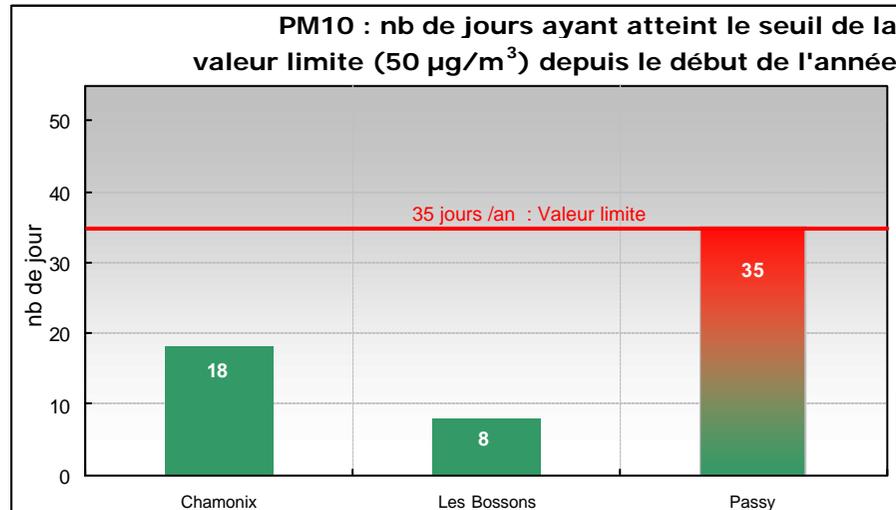
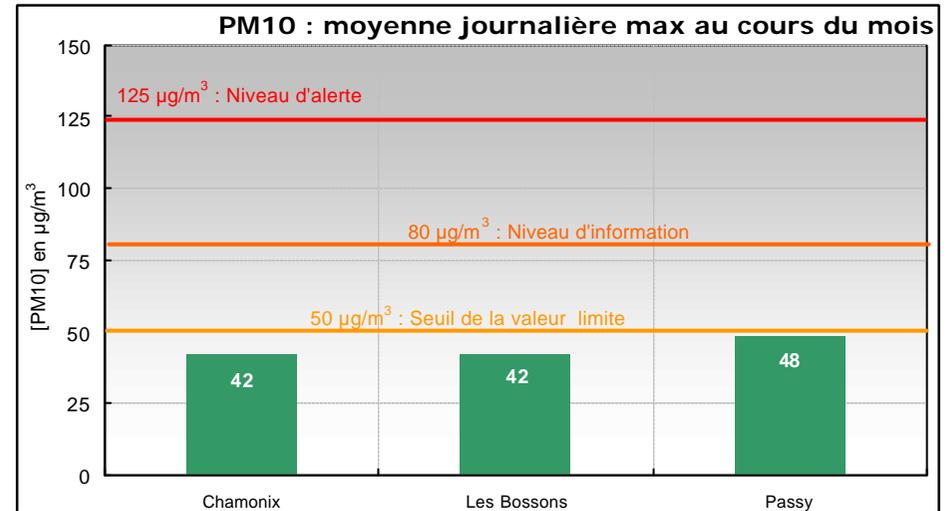
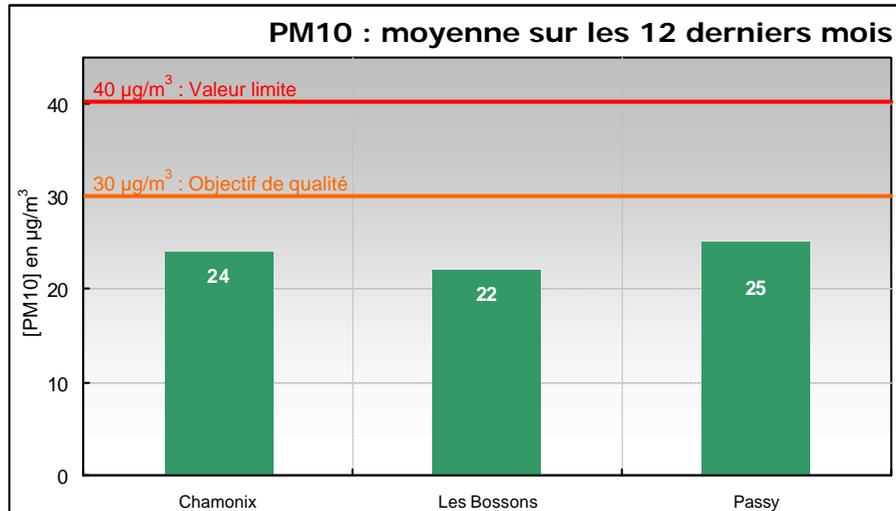




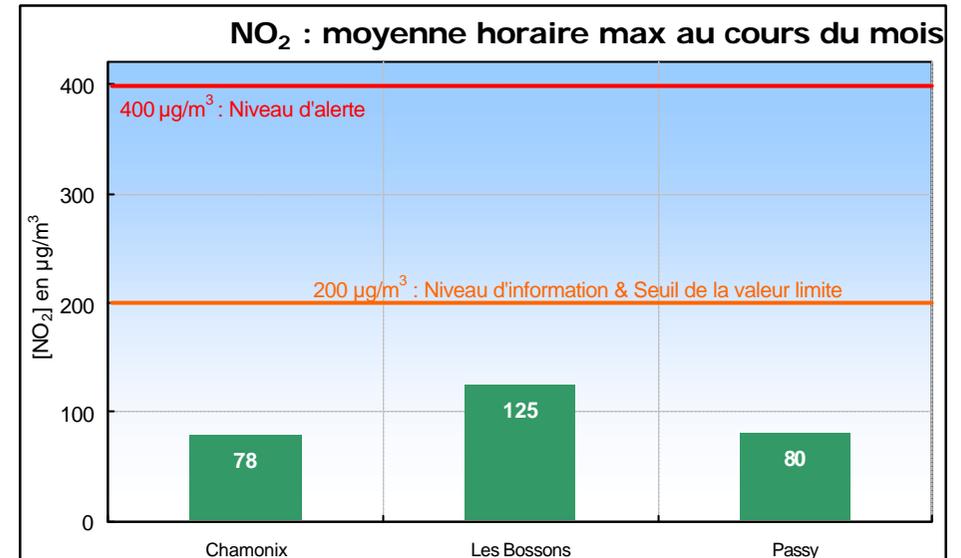
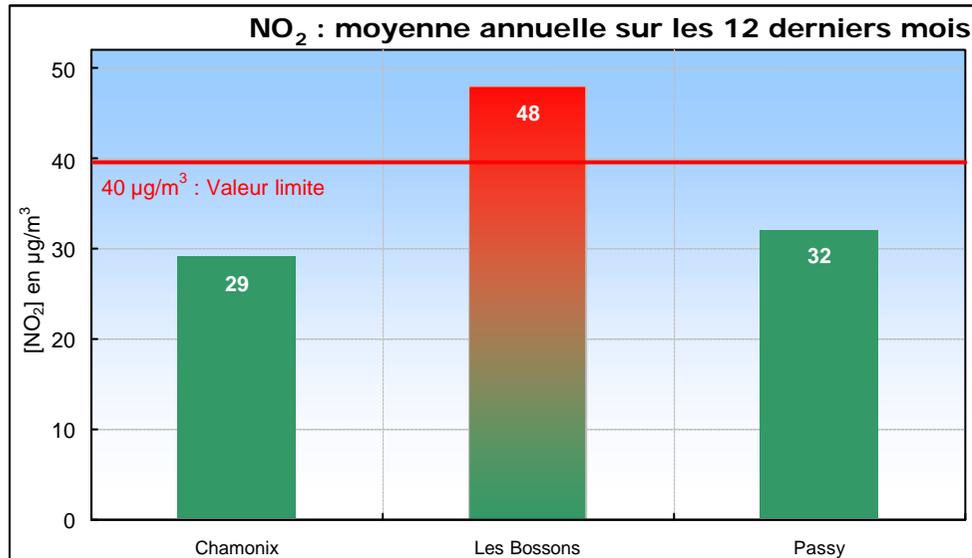
Bilan mensuel de la qualité de l'air En Pays du Mont-Blanc

Octobre 2010

Poussières en suspension (PM10)



Dioxyde d'azote (NO₂)



Commentaire

Les températures sont restées relativement clémentes pour un mois d'octobre en Pays du Mont-Blanc. Cela s'est traduit par des concentrations de polluants relativement basses, en particulier en particules, par rapport aux mois d'octobre des années précédentes. De fait, aucun dépassement réglementaire n'a été constaté ce mois-ci.

Même si l'on note une hausse par rapport au mois dernier, les concentrations de dioxyde d'azote sont restées très en dessous du niveau d'information à Chamonix, à Passy et aux Bossons. Sur les 12 derniers mois la valeur limite est nettement dépassée aux Bossons (site de proximité automobile), mais est respectée à Chamonix et Passy.

Les concentrations en poussières en suspension sont restées quasiment constantes sur les 12 derniers mois (on note une très légère baisse à Passy). L'objectif de qualité annuel est donc toujours respecté sur les trois sites. Par rapport au mois dernier, les concentrations journalières maximales ont très nettement augmenté sur les trois sites, signe que les prémices de l'hiver (propice à l'accumulation de polluants) commencent à se faire sentir. On a ainsi frôlé le seuil de la valeur limite à Passy.

Aucun dépassement du seuil de la valeur limite (50µg.m⁻³) pour les PM10 n'a été constaté ce mois-ci, le nombre de dépassements depuis le 1^{er} janvier est donc inchangé. A ce jour, la station de Passy a atteint la valeur limite des 35 dépassements.